



Contrat entre entreprise/délai de rétractation

Par **pitsitsi**, le **26/02/2009** à **15:59**

Bonjour, dirigeante d'un cabinet de paramédical, j'ai signé un contrat avec une société de création de site internet. N'étant pas convaincu par l'intérêt d'un tel produit pour mon entreprise, j'aimerais me rétracter. Existe-t-il un délai de rétractation?
Merci

Par **chaber**, le **27/02/2009** à **06:05**

Bonjour,
Le délai de retractaion s'applique entre un consommateur et un professionnel, mais non entre professionnels.